

La CCPM vote pour le pôle métropolitain du Grand Hainaut

La présidente de Valenciennes Métropole, Valérie Létard, a plaidé la cause du pôle métropolitain du Grand Hainaut devant les élus de la communauté de communes du Pays de Mormal. Lesquels ont voté pour leur adhésion.



Valérie Létard a défendu l'intérêt du pôle métropolitain du Grand Hainaut devant les élus de la CCPM.

PAR ESTELLE BAILLIEUX
maubeuge@lavoixdunord.fr

GUSSIGNIES. Le pôle métropolitain, la présidente de Valenciennes Métropole l'appelle de ses vœux. Lundi soir, la sénatrice est venue en personne exposer un long plaidoyer pour convaincre les élus du Pays de Mormal de l'intérêt de création future du syndicat mixte. Un pôle métropolitain du Grand Hainaut, regroupant les trois arrondissements de Sambre-Aves-

nois, Valenciennes et le Cambrésis, pour porter en commun les grands projets économiques d'intérêt métropolitain, et aller chercher les fonds européens et régionaux, rendre en clair « une copie commune sur la table des négociations pour les six années qui viennent ». « Les contrats de plan sont réduits comme peau de chagrin. Il ne s'agit pas de refaire une communauté de communes mais un syndicat mixte pour porter nos ambitions communes ». Et la présidente de Valenciennes métropole de défendre des priorités communes pour le terri-

toire du sud du département en premier lieu desquels les infrastructures, le canal seine-Nord,

“ Le pôle métropolitain du Grand Hainaut permettra de faire copie commune pour les six années à venir.

et le développement de capacité portuaire et logistique du canal de l'Escaut... « c'est une addition

de choses qui rayonneront au niveau du territoire ». Cela n'a pas été toutefois sans soulever la question, posée par Jean-Marie Sculfort, sur le devenir de la RN 2, ou du trafic fluvial sur la Sambre.

JOUER COLLECTIF POUR PLUS DE MOYENS

« Aujourd'hui, nos destins sont liés. Nous aurons plus de moyens si on joue collectif », a poursuivi Valérie Létard, à qui le maire de Saint-Waast-la-Vallée, a toutefois rappelé, qu'il y a trois ans, le souhait du rapprochement

avec le Valenciennois. « Le pôle métropolitain est une nécessité, la fusion entre communauté d'agglomération et des communautés rurales est plus compliquée ».

La Communauté de communes du Pays de Mormal adhèrera finalement à l'association de préfiguration du pôle métropolitain. La part de l'intercommunalité a été estimée à 15 centimes d'euros par habitants, les agglomérations mettront davantage au pot, à savoir 30 centimes par habitant. Pour la CCPM, l'adhésion devrait coûter 7 500 euros ■

Les déchetteries changent d'horaires

GUSSIGNIES. Sur le territoire de la CCPM, quatre déchetteries sont réparties sur les communes de Bavay, Le Quesnoy, Poix-du-Nord et Landrecies. La commission environnement a décidé d'établir un diagnostic sur leur fréquentation : celle de Bavay est la plus fréquentée (34 %), suivie celle du Quesnoy (29 %), de Landrecies (22 %) et de Poix-du-Nord (15 %). La maire de Bellignies, Danièle Druenes, vice-présidente en charge de la question, livrait la réflexion menée autour de l'harmonisation des horaires d'ouverture, en fonction

de la fréquentation des usagers. Il en ressort que la déchetterie de Poix-du-Nord, en fera les frais en fermant le mercredi, lors des horaires d'été comme d'hiver, ces derniers rentrant en vigueur dès le 1er novembre. Et une élue de Poix-du-Nord de relever que la commune concernée n'a pas été consultée. L'amplitude horaire d'ouverture sera quant à elle réduite d'une heure en hiver. Un des élus communautaires a soulevé la question d'une ouverture plus étendue le week-end. Mais c'est sans compter sur la limite de la masse horaire des employés. ■

Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars) : Le Quesnoy, Bavay ouvertes du lundi au jeudi, de 9 heures à 11 h 45 et de 14 h à 16 h 45 ; vendredi et samedi de 9 h à 11 h 45 et de 13 heures à 16 h 45 ; Poix-du-Nord : lundi et jeudi de 9 heures à 11 h 45 et de 14 h à 16 h 45 ; vendredi et samedi, de 9 heures à 11 h 45 et de 13 h à 16 h 45 ; mardi de 9 heures à 11 h 45 ; fermée le mercredi toute la journée et le mardi après-midi ; Landrecies : lundi et mercredi, de 9 heures à 11 h 45 et de 14 h à 16 h 45 ; mardi de 14 h à 16 h 45 ; fermée le mardi matin, et le jeudi, vendredi et samedi, de 9 h à 11 h 45 et de 13 h à 16 h 45. Horaires d'été : (du 1^{er} avril au 31 octobre) : Les déchetteries fermeront à 17 h 45 au lieu de 16 h 45.



La déchetterie de Poix-du-Nord est la moins fréquentée du territoire du Pays de Mormal.